Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 056-215601196-20260914-2026_58-DE

République française

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Locoal-Mendon du 14 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Locoal-Mendon (Morbihan) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil, sous la présidence du Maire.

Présents : M. MAJOU Jean-Maurice, Mme GUYOMARD Élodie, M. BOUBÉE Pierre-Xavier, Mme HONORÉ Fanny, M. LE GRAS Yann, Mme LE DELAIZIR Camille, M. TOULLIOU Romain, Mme AGNIEL Caroline, M. BÉVAN Brendan, Mme CONAN Sonia, Mme DAUBERT Émilie, M. GOURMAND Daniel, Mme GROUHEL Sandra, M. GUÉGAN Pascal, Mme JEHANNO Karine, Mme KERVADEC Corinne, M. LE HEN Pierrick, M. MAGÈS Igor, Mme MILLAREC Nathalie, M. TILLY Pierre-Louis, Mme BELLEC Karine, M. LE BARON Gilles, Mme LE LIBOUX Anne-Catherine, M. SÉVILLER Erwan, M. HUMPHRY Laurent.

Excusés : M. GUHUR Mickaël (procuration à M. LEGRAS Yann), Mme TESSIER Christelle (procuration à Mme HONORÉ Fanny)

Date de convocation

09/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 27 **Présents** : 25 **Procuration** : 2 **Votants** : 27

Délibération n°2026-58	Subvention à la Fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église Saint-Goal

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église Saint-Goal, la Commune a conventionné avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une campagne de dons auprès de la population et autres bienfaiteurs.

Afin de communiquer sur cet appel aux dons, deux évènements ont eu lieu le 07/02 et 17/05.

L'évènement du 07/02 fait apparaître un déficit de 113€ (concert 100% irlandais) et celui du 17 Mai (Concert Gospel) un excédent de 887.50€.

Le souhait est d'affecter ces résultats spécifiquement aux travaux de l'église en versant une subvention à la Fondation du Patrimoine du même montant.

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE :

- **DE VERSER** une subvention de 774.50€ à la Fondation du Patrimoine pour l'opération de restauration de l'église Saint-Goal ;

- **D'AUTORISER** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 056-215601196-20260914-2026_58-DE

Le Secrétaire de séance,

Daniel GOURMAND

Le Maire,

Jean-Maurice MAJOU

MAIRIE DE LOCOAL-MENDON
56550 (Morbihan)

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.